



La Biscaye

Assemblée Générale
13 Mars 2023

<https://www.biscaye.fr>

Les résidents

Résidents décédés en 2022

Mme GAUNE, Mme MALLARET, Mme MATEO, M. LEDEUIL, M. SARDA

Mouvement des résidents en 2022

Appartements	Départs en 2022	Arrivées en 2022
T6 – 2°	LAFFONT	TANGUY
T6 - 9°	GRIFFET - WATREMEZ	BLANCHARD
T5B – 7°	CORDE - MENDOZA	DA SILVA
T5B – 17°	FOURTANE	Location courte durée
T4 – 17°	STEPHANINI	AULAGNER

Résidents arrivés en 2023

T4 - 15°	VRIGNAUD
T4 – 14°	MACENA



Travaux réalisés sur le budget 2022

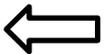
- **Rénovation de l'électronique de commande et des cabines des ascenseurs**
- **Remplacement de la porte du garage de gauche**
- **Travaux de peinture**
 - Sol des caves niveau -1
 - Portes extérieures des ascenseurs niveaux RDC et -1
 - Zébras sur le parking devant les caves
- **Condamnation des vide-ordures des étages et du réceptacle au sous-sol**
- **Remplacement du préamplificateur d'antenne pour la TNT**
- **Remplacement des serrures des portes palières**
- **Remplacement d'un candélabre au dessus de la montée d'escalier du parking**



Evolution des budgets

Années	Budget appelé	Budget dépensé
2018	277 650 €	263 059 €
2019	269 240 €	247 115 €
2020	269 240 €	234 814 €
2021	269 240 €	247 203 €
2022	269 240 €	254 266 €

Budget prévisionnel pour 2023
269 240 €

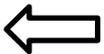


Dossiers à suivre en 2023

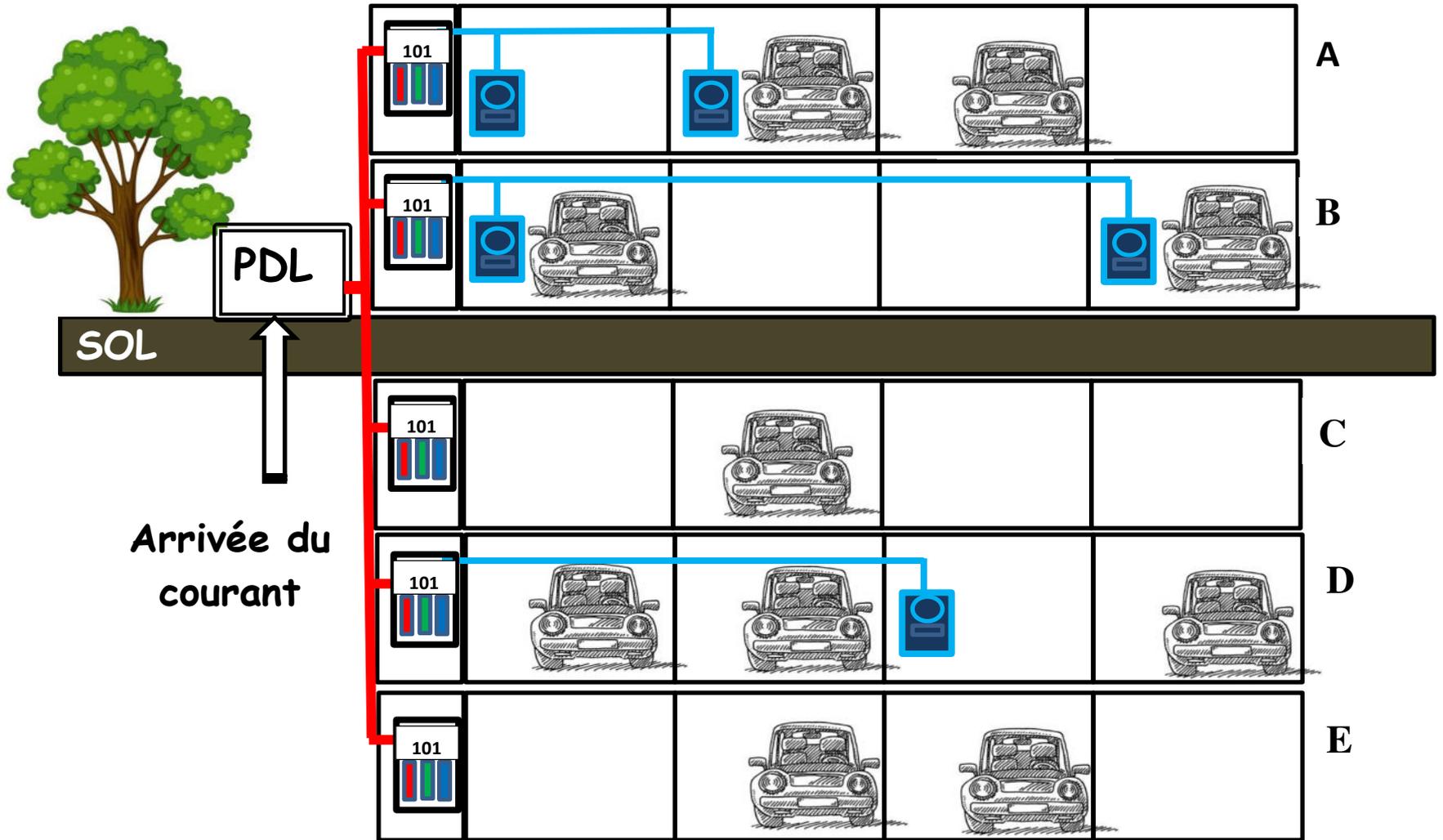
- Mise en peinture des sols et murs des 8 premiers niveaux de la cage d'escaliers
- Place de parking PMR
- Espace poubelles, agrandissement et déplacement
- Installation des bornes de recharge pour véhicules électriques



Restructuration espace poubelles Projet de Ambla Architectes



Bornes électriques - Principe de l'installation



Les Solutions

Solution 1

- ENEDIS installe un PDL d'une puissance de **261 kW** et les dérivations jusqu'au point de distribution de chaque niveau de garage.

Coût : **630 €** par garage, tous les propriétaires contribuent

La copropriété est propriétaire de cette installation commune

- CITELEM connecte chaque garage, sur demande du propriétaire, d'un compteur Linky et d'une borne de recharge. Coût : **730 €** par connexion
- **Coût total de connexion par garage équipé 1330 €** (puissance disponible de 7,4 kW, recharge de 100 km en 3 h).
- Chacun choisi ensuite son fournisseur d'énergie.

Solution 2

- La **copropriété** signe une convention avec un opérateur qui prend en charge la totalité des formalités et des dépenses de réalisation (infrastructure et bornes)
- Durée de la convention 5 ans, renouvelable ou non. A la sortie de la convention la copropriété doit racheter l'installation. A quel coût? Payé par qui?
- La puissance totale installée pour la copropriété est seulement de **36 kW à partager**, mais évolutive
- **Coût de connexion par garage équipé 740 €** (puissance disponible de 7,4 kW, recharge de 100 km en 3 h).
- Fournisseur d'énergie imposé. Chacun choisi un forfait de consommation.

Etude comparative des solutions

SOLUTION 1		SOLUTION 2	
LES (+)	LES (-)	LES (+)	LES (-)
Pas d'engagement. La copropriété est propriétaire de l'infrastructure	Travaux d'infrastructure initiale payants pour tous les propriétaires de garage	Travaux d'infrastructure non payants	Convention de 5 ans avec l'opérateur L'installation devra être payée si on quitte l'opérateur
Pleine puissance installée dès le début			Puissance initiale faible 36 kW à partager.
Choix du fournisseur d'énergie. On ne paye que ce que l'on consomme		Paiement d'un forfait mensuel au prestataire en fonction du contrat choisi	Fournisseur d'énergie imposé
<p>Frais de connexion et coût de fonctionnement annuel voisins pour les 2 solutions</p>			Consommation limitée. Surcôt en cas de dépassement



Place de parking PMR - Propositions d'implantation

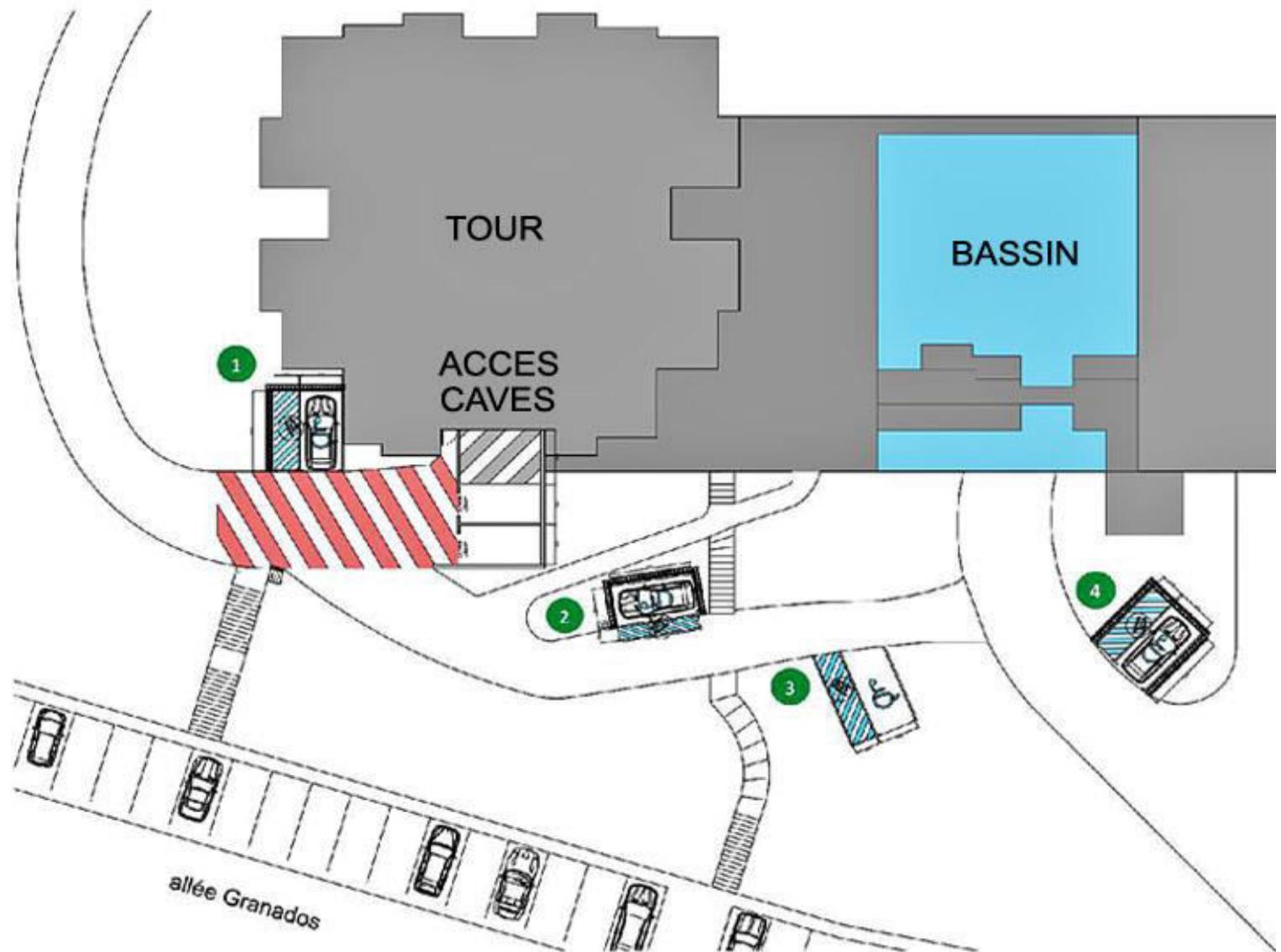


PHOTO EMPLACEMENT N°1



PHOTO EMPLACEMENT N°2



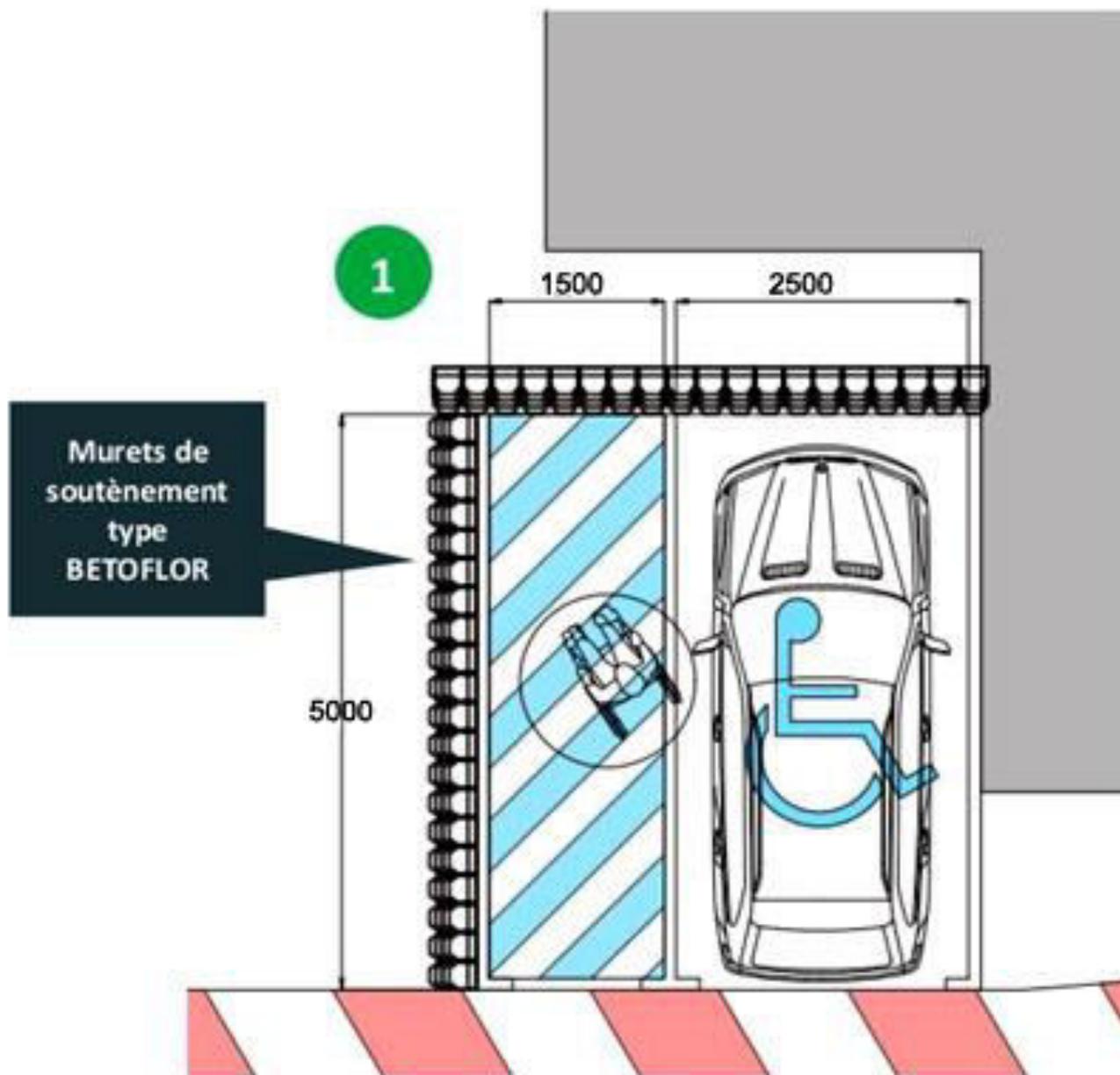
PHOTO EMPLACEMENT N°3



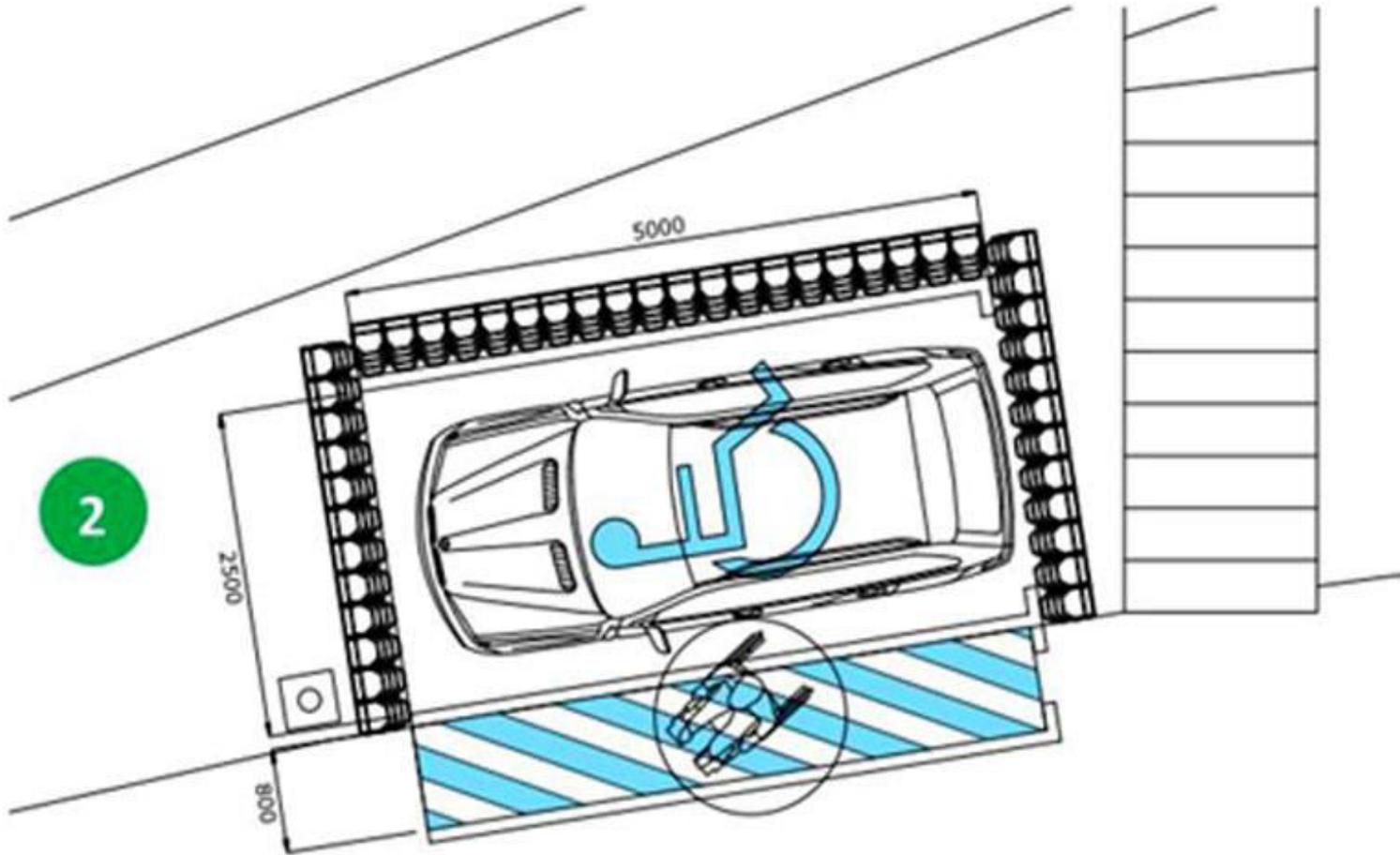
PHOTO EMPLACEMENT N°4



Emplacement n°1



Emplacement n°2



Allée d'accès aux caves

